ESSAI

SUR LES

EAUX MINÉRALES D'ÉVAUX

LEURS PROPRIÉTÉS

PHYSIQUES, CHIMIQUES, THÉRAPEUTIQUES,

et sur leur mode d'administration;

PAR

TRIPIER NEVEU,

Médecin Inspecteur des Eaux minérales d'Évaux.

> Les eaux minérales employées à leur source sont, sans contredit, de tous les secours de la médecine celui qui est le mieux en état d'opérer, pour le physique et pour le moral, toutes les révolutions necessaires et possibles dans les maladies chroniques.
>
> (BORDEU, *Rech. sur les mal. chron.*)

On se rend de Paris à Evaux par deux routes différentes,

1° Fontainebleau, Montargis, Bourges, Saint-Amand, Mont-Luçon.

2° Orléans, Chateauroux, La Châtre, Gouzon, le service de la poste qui se fait en voiture suit cette route.

PARIS.

BECHET JEUNE,

Libraire de la Faculté de Médecine de Paris,

4, PLACE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE.

1838

Impr. et Fonderie de FÉLIX LOCQUIN et Compe. 16, rue N.-D. des Victoires.

ESSAI

SUR LES

EAUX MINÉRALES D'ÉVAUX

LEURS PROPRIÉTÉS

PHYSIQUES, CHIMIQUES, THÉRAPEUTIQUES,

et sur leur mode d'administration :

PAR

TRIPIER NEVEU,

Médecin Inspecteur des Eaux minérales d'Évaux.

> Les eaux minérales employées à leur source sont, sans contredit, de tous les secours de la médecine celui qui est le mieux en état d'opérer, pour le physique et pour le moral, toutes les révolutions nécessaires et possibles dans les maladies chroniques.
>
> (BORDEU, *Rech. sur les mal. chron.*)

PARIS.

BECHET JEUNE,

Libraire de la Faculté de Médecine de Paris,

4, PLACE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE.

1838

IMPR. ET FONDERIE DE FÉLIX LOCQUIN, ET COMPe.,
RUE NOTRE-DAME DES VICTOIRES, 16.

A Son Altesse Royale

Madame

LA PRINCESSE ADÉLAIDE.

MADAME,

L'intérêt éclairé que votre altesse royale accorde à tout ce qui peut concourir au bien général, m'enhardit à lui faire hommage d'une notice composée dans le but de faire connaître les propriétés bienfaisantes des sources thermales d'Evaux en Marche, aujourd'hui département de la Creuse.

Ces bains, après avoir joui, sous l'administration ro-

gaulois, Duratius, gouvernant, au nom de l'empereur, les provinces centrales, fit du ravin abrupte d'Evaux le rendez-vous de la bonne compagnie de son temps. Les roches furent coupées et nivelées sur une superficie de plus de deux cents pieds carrés; de nouvelles sources mises à nu furent entourées de murs circulaires qui les élevèrent au-dessus du sol et les isolèrent de larges piscines destinées à recueillir le trop plein des puits. Autour de l'esplanade qu'on avait créée surgirent d'élégantes constructions, où furent déployées toutes les recherches des arts romains et grecs. Les marbres d'Italie et de l'Archipel y furent transportés en abondance et employés sous les formes les plus variées; les stucs, les mosaïques, les fresques, y étaient prodigués. Les découvertes faites à diverses époques, et notamment lors des dernières fouilles nécessitées pour la reconstruction, ne laissent aucun doute à cet égard. Une large chaussée, coupée sur les flancs du vallon, assurait une communication facile et prompte avec la ville. Rien enfin n'avait été négligé pour satisfaire aux exigences délicates de la société polie de ce siècle.

Mais ce brillant établissement eut bientôt le sort de toutes les créations romaines; la torche et la hache des barbares rendirent ces thermes à leur rudesse primitive. Les décombres des édifices recouverts par les alluvions des terres supérieures s'amoncelèrent à la hauteur des roches coupées à pic, et l'esplanade reprit l'aspect d'un étroit ravin, laissant à peine un sentier à côté du lit du ruisseau qui s'était fait jour au milieu de ces ruines. Cependant, malgré cette destruction, bien que la plupart des piscines eussent été comblées et enfouies, la tradition de l'efficacité de ces thermes n'avait pu se perdre, et sans le secours de la superstition, ils continuèrent d'attirer tous les ans les malades à leurs eaux

salutaires. Néanmoins, l'état d'abandon et de délabrement des bains qui, réduits aux sources supérieures et premières, avaient été construits à côté des établissemens romains, en écartaient une foule de personnes que le médicament le plus puissant ne saurait appeler, s'il ne leur est offert avec les conditions de bien-être et même de recherche qui sont dans leurs habitudes. Les bienfaits dont la nature avait doté l'humanité dans les eaux thermales d'Evaux étaient ainsi, en grande partie, neutralisés par le peu de soin qu'on mettait dans leur administration; les choses se passaient de la sorte depuis quinze siècles, lorsqu'une société composée d'hommes éclairés du pays entreprit, il y a six ans, de restaurer la création de Duratius. La voie romaine d'Evaux aux bains a été réouverte; l'esplanade antique déblayée de ses ruines et de ses alluvions, leur masse employée à en doubler l'étendue et à créer aux dépens du vallon inférieur un jardin d'agrément et des promenades qui manquaient aux thermes romains. Les piscines formant réservoir furent creusées et rétablies dans leur état ancien; elles servent aujourd'hui au mélange des eaux et à leur refroidissement dans des proportions convenables. Sur les fondations romaines s'élèvent deux corps de logis élégans qui s'unissent à angle droit. Le simple granit de nos contrées est venu, dans leur construction, remplacer les marbres fastueux des temps anciens. Le premier bâtiment exposé à l'est, faisant face au jardin et au vallon, est double; le second en retraite, éclairé au midi sur la cour des piscines, est simple; ils sont élevés l'un et l'autre de deux étages au-dessus du rez-de-chaussée.

Une heureuse disposition des lieux a permis d'établir les salles actuelles de bains au niveau du sol. Cet avantage est doublement apprécié, quand on compare nos modernes baignoires à celles de l'ancien édifice encore existant; ces

dernières, en effet, ne sont que de simples auges pratiquées dans la terre. Les cabinets de bains, au nombre de vingt-cinq, sont simples, commodes et bien éclairés; les baignoires, revêtues de zinc ou de faïence, sont munies de robinets pour l'eau chaude et l'eau froide minérales que distribuent des conduits en plomb. Le service est prompt, facile et ponctuel; les baigneurs sont l'objet des soins les plus empressés; sous tous les rapports, les bains d'Evaux peuvent soutenir la comparaison avec les meilleurs établissemens de la capitale. L'abondance des sources surpasse de beaucoup la consommation la plus active et comporte même une grande extension future de l'édifice thermal. L'établissement possède quatorze douches, et l'eau nécessaire à leur alimentation est élevée au moyen d'une pompe de Farcot. On trouve en outre un appareil portatif à douche ascendante, que le malade peut faire mouvoir lui-même, et qui est semblable à celui que l'on emploie dans les bains de Paris.

Un cabinet pour les bains de vapeur a été également pratiqué selon les règles de l'art. Toutes ces distributions sont ménagées dans le grand corps de logis. Le rez-de-chaussée du second bâtiment a été consacré aux remises et écuries. Les étages supérieurs des deux bâtimens sont occupés par les cuisines, la salle à manger, le salon de compagnie et les pièces d'habitation avec ou sans cabinet, décorées et meublées à neuf dans un goût simple et élégant à la fois, on peut y loger soixante malades. Dans la ville, plusieurs hôtels vastes et bien tenus peuvent recevoir toutes les personnes qui n'auraient point trouvé place près des sources. La discipline établie parmi les domestiques de tout ordre garantit aux baigneurs les soins, les attentions, et toute la régularité qu'on doit rencontrer dans les maisons de santé les mieux dirigées. Quelques ouvrages de littérature moderne, différens

journaux, des jeux variés, sont à la disposition des pensionnaires, qui peuvent trouver ainsi sans sortir et tous les soins matériels nécessaires et les distractions d'esprit qui ne contribuent pas moins au rétablissement de la santé.

Indépendamment des jardins qui offrent de belles allées, qui sont abritées de tous côtés par les collines qui les dominent, les environs présentent une grande variété d'aspects et de buts de promenades; là des paysages frais et gracieux, des sites sévères et sauvages; ici des prairies onduleuses étendues sur le penchant des coteaux ou dans le fond des vallées, plus loin des roches escarpées et nues, ou couronnées de bois, encaissant diverses parties du cours de la Tarde, du Cher et de leurs affluens. Tantôt des horizons restreints, mais pittoresques, tantôt des panoramas immenses, accidentés, terminés au loin par des collines en amphithéâtres, et couronnés par les cimes du Puy-de-Dôme et du Mont-d'Or. Plusieurs grandes routes assurent des communications faciles avec les villes voisines, Chambon, Montluçon, Auzance, etc., et facilitent beaucoup les excursions des promeneurs; l'amateur de minéralogie, de géologie, de botanique et d'antiquités y trouve à satisfaire ses goûts et peut y enrichir ses collections. Des rampes douces dont la construction est projetée, et dont la création est aussi indispensable à la prospérité de l'établissement thermal qu'à la ville elle-même, ouvriront bientôt, il faut l'espérer, des communications plus faciles que l'ancienne voie romaine (1).

(1) Il serait surtout à désirer que le conseil général de la Creuse, si plein de sollicitude pour les intérêts matériels du pays, fit exécuter aussitôt que possible le projet indiqué; un tracé dont la longueur n'excède certainement point mille mètres, dont les frais s'éleveraient de six à huit mille francs au plus, et qui ouvrirait aux bains un libre et facile accès sur les deux importantes routes, de Paris par Mont-Luçon, Saint-Amand, Bourges, etc.; de Bordeaux par Chambon, Guéret, Limoges, etc.

Quant à la société, outre les baigneurs logés dans l'établissement ou en ville, et qui tous appartiennent aux classes riches, le voisinage de Chambon, et surtout la proximité d'Evaux, offrent tous les élémens d'une réunion choisie; des habitudes élégantes (1), un esprit cultivé, des mœurs hospitalières, promettent aux étrangers d'agréables relations.

Tels sont les avantages qu'à des prix très modérés présente aux baigneurs l'établissement restauré d'Evaux. La prospérité croissante de ces thermes, depuis trois ans, est un motif d'émulation pour ses fondateurs, qui ne cessent d'ajouter annuellement ou des accroissemens ou des améliorations propres à rendre accessibles à un plus grand nombre de malades les bienfaits de ces sources. Les actionnaires, soutenus déjà par les subventions généreuses du gouvernement et du département de la Creuse, ont lieu d'espérer que leurs efforts recevront de nouveaux encouragemens dans l'exécution de leurs projets d'amélioration.

DES EAUX.

On compte aux thermes d'Evaux six sources principales, indépendamment d'un certain nombre de filets qui viennent sourdre dans les deux bassins et dans l'établissement supérieur. Chaque source a une température différente dont nous joignons ici les indications.

(1) Les eaux minérales qui coulent près de cette ville y attirent plusieurs étrangers. Par cette communication les habitans ont acquis une politesse qu'on ne trouve guère dans les villes aussi éloignées des capitales. Hist. de la Marche, tome 2, page 179, par Jouilleton.

Noms des sources.

	Températ. cent.
Bains de l'escalier	45
Puits de César	56,25
Puits du bain de vapeur	53
Puits du milieu du bassin	51,6
Petit cornet	52
Source du jardin	15 et 39

La température des sources est la même à toutes les époques de l'année. Les froids les plus rigoureux non plus que les plus fortes chaleurs n'y déterminent aucune variation ; nous en excepterons seulement la fontaine du jardin, sujette, depuis 1832, à de grands changemens, qui trouvent du reste une explication suffisante dans son mélange avec les eaux pluviales.

Propriétés physiques.

Les eaux d'Evaux sont incolores, onctueuses au toucher, d'une extrême limpidité, chaudes ; elles ont une saveur désagréable et une légère amertume, tandis que, refroidies, on leur trouve un goût alcalin. Leur odeur est en général peu marquée, si l'on en excepte la source du petit cornet, tout aussi limpide que les autres, mais dont la saveur est beaucoup plus prononcée et qui laisse exhaler une forte odeur d'œufs couvés ; plusieurs malades au début du traitement ne boivent même de cette eau qu'avec une vive répugnance ; refroidies et mélangées avec le vin, les eaux d'Evaux lui donnent une amertume marquée. Exposées à l'air dans des vases de bois, elles se décomposent rapidement et

répandent au loin l'odeur d'hydrogène sulfuré; cette décomposition n'a pas lieu, ou du moins ne s'opère que fort à la longue, si les eaux demeurent entreposées dans des auges en pierre ou même dans des vases métalliques. Cette double décomposition ne paraît pas d'ailleurs altérer d'une manière très appréciable leur transparence et leur limpidité.

Les sources qui viennent s'entreposer dans les puits sont agitées par un bouillonnement continuel, provenant des divers gaz qui s'en dégagent en abondance. Cette ébullition constante devient beaucoup plus active aux approches des orages, sans que d'ailleurs leur température augmente. Ce phénomène, observé pour la première fois au Mont-d'Or par le médecin inspecteur actuel, et de nouveau vérifié à nos sources, se reproduit très probablement dans un grand nombre d'eaux minérales. L'intervention du fluide électrique, jointe à une diminution de pression atmosphérique, dont il faut bien aussi tenir compte, serait-elle la cause de ce fait si curieux à étudier? Certaines observations tendraient à l'établir; par malheur elles sont trop peu nombreuses encore pour recevoir toute la valeur exigible et que sans doute elles sont destinées à revêtir.

Le grand bassin, qui reçoit plusieurs sources, notamment celles du petit cornet, du nouveau puits et du puits du milieu, est tapissé par un limon verdâtre; ce limon se reproduit dans tous les réservoirs où les eaux viennent naître; il est doux au toucher et pénétré d'une multitude infinie de petites bulles gazeuses, logées dans les mailles de son tissu; ces bulles s'échappent en grand nombre quand on le presse et produisent une sorte de crépitation très sensible. Cette plante thermale (*anabaïna monticulosa*) se développe avec vigueur dans la belle saison. Sortie des eaux sous lesquelles elle naît, et exposée au contact de l'air, elle perd sa belle couleur

verte, se flétrit et revêt une teinte jaunâtre tout à fait semblable à celle de la rouille.

Propriétés chimiques.

La composition chimique des eaux d'Evaux n'est pas encore bien connue ; ses sources sont en effet trop récemment sorties de l'état de ruine et d'abandon où elles avaient langui durant des siècles, pour avoir attiré sur elles l'attention des hommes de la science, seuls appelés à résoudre les questions du genre de celle que j'aborde. Le nombre des principes minéralisateurs de nos eaux, leur nature, l'état de combinaison dans lequel ils se trouvent, leurs proportions, tout ici est donc encore à déterminer et attend les détails et les recherches de l'analyse. Mais ce travail, si vaste aujourd'hui, si plein de laborieuses et délicates investigations, je le répète, un chimiste seul, un homme habitué aux difficultés les plus ardues de la science, a seul mission pour l'accomplir. Le médecin dirige son attention sur d'autres points ; il observe les eaux en action, en travail si je puis dire ; il étudie le résultat de cette action appliquée à l'homme malade; il le suit avec patience pas à pas, et attend tout du temps sans vouloir en rien le violenter pour le faire produire avant heure. Ce qu'il a observé, recueilli, le chimiste habile le lui explique, en partie plus tard, en lui montrant les principes actifs. Ce qui ne veut aucunement dire, d'ailleurs, que leur connaissance, plutôt révélée, eût indiqué *à priori* le mode d'action qu'on en devait attendre. On le voit donc, la tâche est ici assez vaste pour suffire aux efforts de plusieurs, et pourtant tout n'est pas à faire. Nous devons aux recherches de M. Legrip, pharmacien distingué de Chambon, des indications précieuses, qui ont de plus l'avantage d'être récentes et que nous consignons ici.

NATURE DES GAZ.

Gaz recueillis sur le puits de César.

Acide carbonique.	7,5
Résidu	92,5
	100

Le résidu ci-dessus était composé de :

Oxigène.	14
Azote	86
	100

Puits au milieu du grand bassin.

Acide carbonique.	9
Résidu	91
	100

Le résidu a fourni :

Oxigène.	11
Azote	89
	100

Puits du bain de vapeur.

Acide carbonique.	4
Résidu	96
	100

Le résidu a donné :

Oxigène.	16
Azote	84
	100

Gaz recueillis par la compression des plantes vertes.

Acide carbonique	2,5
Azote	59,5
Oxigène	38,0
	100

L'acide hydro-sulfurique existe dans ces eaux en proportions déterminées.

Pesanteurs spécifiques.

La pesanteur spécifique de ces eaux est, comme on devait s'y attendre, supérieure à celle de l'eau ordinaire ; ceci n'est qu'une conséquence des principes minéralisateurs qu'elles tiennent en dissolution.

L'eau distillée pesant 1000,

Celle du puits de César pèse	1000,0943
— du puits du milieu du bassin	1000,2880
— du puits du bain de vapeur	1000,0943
— de la source du petit cornet	1000,3750

ANALYSE DU PUITS DE CÉSAR.

Un litre d'eau contient résidu sec, 29,0000 grains.

Représentés par

Sulfate de soude	11,8174 grains.
— de potasse	3,1034
Chlorure de sodium	4,0650
Phosphate de soude, trace impondérable	
Carbonate de soude	1,6500

Carbonate de fer	0,3550
— de chaux	1,8265
— de magnésie	1,5170
— de lithine	0,2100
— de manganèse, traces	
Alumine	0,0100
Silice	3,0950
Matière végéto-animale	0,7900
Perte	0,4697
	29,0000

ANALYSE DES SUBSTANCES VÉGÉTALES TAPISSANT LES PAROIS INTERNES DU PUITS DE CÉSAR.

Cent parties de cette matière desséchée à 100° centigrade contiennent :

Carbonate de fer	14,488
Carbonate de magnésie	0,790
Chlorure de sodium	2,360
— de lithium	5,050
Alumine	2,000
Oxide de fer	21,705
Soufre	16,025
Chaux	0,550
Silice	27,670
Gélatine	2,000
Pectine	1,250
Eau et perte	6,112

ANALYSE DE LA SOURCE DU PETIT CORNET.

Un litre contient :

Résidu sec produit d'une évaporation lente 32,5000 grains.

Sulfate de soude	12,4760
Chlorure de sodium	4,1147
Sulfate de potasse	3,4970
Phosphate de soude	0,0880
Carbonate de soude	2,7031
— de fer	0,4055
— de chaux	2,4329
— de magnésie	1,9347
— de manganèse	0,0159
— de lithine	0,0505
Silice	2,1660
Matière végeto-animale	2,0750
Perte	0,5409
	32,5000

ANALYSE DE LA MATIÈRE VERTE DU GRAND BASSIN.

Cent parties de cette matière séchée à 100° centigrade renferment les élémens suivans :

Carbonate de fer	4,0240
— de baryte	1,2820
— de lithine	0,7030
Sulfate de chaux	0,2300
Hydrochlorate de magnésie	2,7602
Chlorure de sodium	1,2700

Chlorure de potassium	0,8190
— de calcium	4,3616
Oxide de fer	8,2000
Alumine	0,7250
Soufre	19,8750
Silice	5,5000
Gélatine	3,9000
Pectine	2,2750
Alumine	1,0000
Chlorophylle	1,5000
Matière grasse d'une odeur forte rappelant un peu celle de la rue	2,7500
Un acide végétal très pénétrant à l'odorat	1,1000
Une matière brune extractive	3,8000
Eau	29,5000
Perte	4,4052
	100,0000

CONCRÉTION RECUEILLIE SUR LES TUYAUX DE DÉCHARGE DE DIVERSES SOURCES.

Ces dépôts salins, recueillis sur divers points, furent réunis, pilés et séchés à 100° centésimaux.

100 parties de ces matières contenaient :

Carbonate de chaux	38,750
— de fer	25,050
— de manganèse	3,500
— de magnésie	4,000
— de lithine	2,000
Sulfate de chaux	2,500
Chlorure de sodium	3,750

Phosphate de chaux	1,270
Alumine	0,525
Soufre	10,250
Silice	6,750
Perte	1,650
	100,000

Il se forme dans le bassin qui reçoit l'eau du puits de César un dépôt boueux, qui, remué, produit un dégagement très abondant d'hydrogène sulfuré et d'hydrogène carboné. Ce dépôt boueux, noir et fétide obtenu par la décantation, mesuré à l'état de poudre très ténue, séché à 100° centésimaux, contenait, d'après les recherches, de M. Legrip : 18,5 de soufre pour cent.

PROPRIÉTÉS MÉDICINALES.

Les eaux d'Evaux conviennent dans un grand nombre d'affections chroniques, et réussissent d'autant plus rapidement qu'on peut supporter les bains à une température plus élevée, ce qui rend leur action plus énergique; elles produisent fréquemment un effet purgatif, souvent des éruptions miliaires, et déterminent quelquefois des flux hémorhoïdaux; double circonstance, qui peut expliquer à la fois et leur mode d'action et la manière dont elles guérissent. Le rhumatisme, que je considère comme endémique dans le département de la Creuse, y est traité avec le plus grand succès, ainsi que les nombreuses paralysies des membres, si souvent produites par cette affection; quant à celles qui sont consécutives aux attaques d'apoplexie, on doit les employer avec une extrême prudence. Elles réussissent très bien dans les rhumatismes goutteux, dont elles éloignent les accès; la goutte

elle-même perd de son intensité. Elles s'emploient avec avantage dans l'ozène et contre le coryza chronique, si difficile à détruire quand il existe depuis long-temps, et dont la reproduction est tout ensemble si facile et si fréquente. J'ai observé que bon nombre d'affections dépendant d'une répercussion dartreuse, que beaucoup de désordres nerveux de causes diverses, cédaient à l'action de nos sources; deux cas bien caractérisés de tic douloureux de la face se sont présentés à mon observation et ont entièrement disparu par l'effet du traitement suivi. On en retire le plus grand succès dans les affections lymphatiques, les engorgemens scrofuleux des glandes du cou et des aines, les tumeurs blanches, les abcès dartreux, et dans différentes affections de nature psorique. Dans plusieurs cas d'irritation lente de l'estomac et des intestins, si l'irritation de ces viscères tient à une cause rhumatismale, on est presque sûr que la guérison sera complète : elles sont encore employées dans les cas de catarrhe utérin, et je ferai observer, à ce propos, que l'excitation organique générale qu'elles déterminent hâte souvent l'apparition du flux menstruel. Journellement nous en faisons usage avec succès dans l'asthme convulsif, l'aménorrhée accompagnée de pâleur, de langueur, parfois de spasmes et enfin de tous les désordres nombreux dont se complique cet état. La quantité notable de carbonate de soude qu'elles renferment rend aussi leur usage avantageux dans les affections calculeuses, surtout à leur début.

MODE D'ADMINISTRATION.

On emploie les eaux d'Evaux en bains, douches, étuves, bains et demi-bains de limon. La durée des bains varie d'après le degré de température, la constitution et le tempé-

rament des malades; le plus ordinairement elle est d'une heure. Rarement on la prolonge jusqu'à deux et au delà : cela arrive seulement dans les cas où il se présente des indications tout à fait spéciales à remplir. La douche est de dix à vingt minutes, trente au plus. En général, on doit éviter de la prolonger trop long-temps, comme certains malades seraient enclins à le faire, croyant ainsi activer son effet; il est d'observation que les douches trop longues fatiguent et produisent une excitation générale trop intense, trop continue; dans bien des cas on va contre le but qu'on voulait atteindre. Ce n'est point seulement à Evaux que ce résultat a pu être observé, d'autres établissemens thermaux pourraient nous fournir bien des faits du même genre. Ainsi donc, la douche agissant à la fois et par l'excitation locale d'abord qu'elle détermine, et plus tard par l'agitation générale qu'elle ne manque pas d'imprimer, on doit veiller en ce sens à ne jamais dépasser certaines limites. Quant au bain de vapeur, sa durée est de dix, vingt à trente minutes. Les eaux se prennent en boisson avant déjeuner. Leur dose est d'un demi-verre jusqu'à huit, terme moyen; peu de personnes en prennent trois litres par jour. On les mêle d'ordinaire avec quelques substances propres à diminuer un peu leur action locale sur l'estomac. Le plus souvent on emploie le lait : l'eau de gomme, la décoction d'orge sont également en usage. On doit mettre un intervalle de vingt minutes entre chaque verrée pour en faciliter la digestion. Les malades qui ont à prendre les eaux à hautes doses, c'est à dire à celle de trois litres, peuvent commencer à les boire avant le bain et les continuer pendant et après sa durée. Ils terminent deux heures avant de déjeuner et peuvent en prendre encore deux ou trois verres dans la journée. Ce n'est jamais que par gradation que l'on doit faire usage des eaux de nos sources;

celles du petit cornet surtout, pour les estomacs irrités doivent être mitigées et prises avec le plus grand ménagement. Si quelques personnes se sont plaintes qu'elles étaient lourdes et difficiles à digérer, c'est qu'elles en ont usé avec trop de précipitation.

Les bains sont pris à une température très différente, suivant le genre de maladie qu'on veut attaquer. Ainsi, pour ne citer que les deux limites extrêmes, bien des femmes aux nerfs très irritables ne font usage des bains qu'à une température de 22 à 24° centigrades, tandis qu'on les administre jusqu'à 45 aux hommes atteints d'affections rhumatismales. Les malades recouverts d'un peignoir en laine et soigneusement enveloppés d'un manteau, descendent dans le cabinet qui leur est préparé; s'ils ont une douche à prendre, ils la reçoivent sans sortir de leur baignoire; quand tout est terminé, ils sont immédiatement accompagnés, ou même, si cela est nécessaire, portés dans leur chambre par les garçons baigneurs. Là finit le service des employés des bains et commence celui des domestiques de l'hôtel. Prévenus d'avance, ils sont aux ordres des malades et leur donnent tous les soins que leur position peut exiger. Si d'après le traitement conseillé il y a quelques modifications, quelques changemens à faire, fixé dans l'établissement, nous sommes toujours à portée de surveiller le traitement et d'entourer les malades de tous les soins et de toute la sollicitude possibles.

Ce n'est que dans les cas exceptionnels que nous conseillons deux bains par jour; fréquemment nous avons recours à l'étuve, et nous avons pu observer que l'aspiration de cette vapeur tiède et émolliente produisait les plus heureux effets dans différentes affections nerveuses et asthmatiques.

ACTION DES EAUX.

Les habitans d'Evaux font usage des bains à une température peu élevée et en sont rarement indisposés; s'ils les prennent à une forte chaleur, on n'observe point d'autres symptômes que ceux qu'on verrait se reproduire à la suite d'un bain de toute nature pris au même degré. La face se colore, les yeux s'injectent, la peau rougit et semble se gonfler, la circulation s'anime, le pouls devient rapide, vibrant. La respiration augmente de fréquence. Là, du reste, se bornent toutes les modifications appréciables et momentanées. Un sentiment de chaleur et d'excitation générales, ou parfois d'affaiblissement, s'il y a eu de fortes sueurs, succède au bain et disparaît après quelques heures; tels sont les symptômes qu'on peut remarquer sur l'homme plein de santé; les résultats doivent varier, on le comprend, dans l'état de maladie. Ici l'on retrouve bien toujours en somme cette excitation universelle du système organique, c'est là que réside en effet une des grandes forces médicatrices des eaux. Mais aussi, dans cette circonstance, toutes les nombreuses données d'âge et de sexe, de tempérament, de maladies plus ou moins avancées, apportent leur influence multiple. Il serait très difficile, et surtout très long, d'exposer tous ces immenses détails que l'expérience seule enseigne à grouper, à coordonner pour en déduire les conséquences pratiques, les corollaires exacts qui doivent demeurer comme faits acquis à la science. Ainsi donc, l'excitation générale, l'appel du dehors au dedans, tel est le principe; mais les conséquences se subordonnent toujours à l'intensité avec laquelle une économie plus ou moins énergique, plus ou moins éteinte et appauvrie par la souffrance, lui permet de s'opérer. Indé-

pendamment de ce mode d'action qui leur est commun avec toutes les eaux minérales, celles d'Evaux contiennent deux principes dont les effets peuvent avoir quelque chose de spécifique, je veux parler du carbonate de soude et du sulfure de sodium; nommer ces deux corps, c'est dire que, dans certains cas d'affection des voies urinaires et dans beaucoup de maladies de la peau, nos eaux doivent posséder une action réellement spécifique.

Dans cette notice destinée à appeler l'attention sur les eaux d'Evaux, je n'ai voulu qu'indiquer à grands traits les propriétés qui les distinguent; je n'ai exposé que des résultats, si je puis le dire, sans entrer dans les vastes et minutieux détails qu'une observation longue et patiente a pu me mettre à même de recueillir, soit par moi-même, soit comme succession léguée par mes devanciers : je consignerai seulement ici quelques observations pratiques sur l'effet des propriétés thérapeutiques que j'ai déjà signalées dans les eaux.

RHUMATISME.

Parmi les personnes de toutes les conditions qui fréquentent les eaux minérales d'Evaux, les deux tiers sont affectées de rhumatismes chroniques. Chez les sujets jeunes, vigoureux, lorsque le rhumatisme est bien dessiné, bien caractérisé, qu'il soit fixé sur les membres ou les articulations, avec ou sans engorgement, qu'il y ait même une grande débilité consécutive, si l'on a recours la première année à nos eaux, une guérison radicale est presque toujours assurée. Il n'en pas ainsi de ces rhumatismes qui ont envahi diverses parties du corps, qui ont passé tour à tour de l'état aigu à l'état chronique, *et vice versâ*, nos eaux minérales ne sont plus alors qu'un palliatif: il résulte de leur action une apparence

de guérison qui en impose aux malades, et quelquefois aux médecins, mais rarement l'hiver se termine sans que les douleurs annoncent le retour ou plutôt la continuité du rhumatisme, que l'on croyait dissipé.

Toutefois, nous ferons observer qu'un grand nombre de personnes, qui ont l'habitude de venir prendre les eaux chaque année, sont restées long-temps sans ressentir la plus légère atteinte de douleur. L'expérience a fait connaître aux habitués de nos sources l'efficacité du remède, ils passent l'hiver sans souffrir, ou si quelques douleurs paraissent, elles sont toujours moindres. Nous ne terminerons point nos réflexions sur ce sujet, sans dire un mot de la disposition qui, parmi toutes les variétés que le rhumatisme est susceptible de présenter, nous paraît la plus dangereuse, la plus difficile à guérir, parce qu'on ne peut sans imprudence user de moyens trop actifs, nous voulons parler des cas où de l'extérieur le mal se porte à l'intérieur; combien voyons-nous de malades qui éprouvent des douleurs aiguës, tantôt sur les membres ou les articulations, tantôt sur tel viscère ou telle muqueuse : ces affections deviennent pour nous l'objet de la plus active surveillance, et nous portons toute notre attention sur l'organe qui devient le siège du rhumatisme. Nous débutons toujours alors par des bains tempérés et n'augmentons que graduellement la température des bains qui sont de longue durée; souvent, pour exciter la transpiration, nous avons recours aux pédiluves et surtout au bain de vapeur. Très fréquemment, avant d'exposer le malade à la douche, nous faisons placer les ventouses scarifiées sur la région qui a été envahie par la douleur rhumatismale; les jours d'orage nous supprimons entièrement le traitement. Nous nous résumons en disant que, parmi le grand nombre des personnes qui sont affectées de rhumatismes et qui vont aux eaux mi-

nérales, les unes y trouvent une guérison radicale, les autres un soulagement plus ou moins prononcé, qui paraît quelquefois dès les premiers jours et qui souvent se fait attendre plusieurs semaines. Nous rappellerons que pour le traitement fait aux eaux minérales, il importe que les malades soient munis de vêtemens chauds, la laine portée sur la peau n'est pas moins utile, en ce qu'elle s'oppose d'abord à tout refroidissement, et d'autre part, en ce qu'elle concourt à entretenir l'excitation portée sur cette partie par l'usage des bains.

Plusieurs médecins ont prétendu que les eaux minérales étaient un faible moyen pour guérir le rhumatisme, nous leur demanderons comment, chez le paysan malheureux et infirme, qui n'était jamais sorti de son hameau que pour venir à nos sources, accablé des fatigues du voyage, vivant dans l'isolement et l'indigence et guéri néanmoins par les eaux qu'ils a prises au milieu des peines de tout genre qui ne cessent de l'assiéger, nous leur demanderons, dis-je, comment s'est opérée cette guérison?

Avouons que cette affluence de malades qui, chaque année, se rendent aux eaux minérales, est la meilleure des garanties pour démontrer la puissante action du remède. Toutefois, nous ne voulons point nier que cette action ne soit puissamment secondée, dans certains cas, par le changement d'air et par les distractions que l'on trouve aux eaux.

Nous ne citerons que trois observations de rhumatisme, une guérison complète, un cas de soulagement et un cas de non-réussite; quant à la première observation, nous ferons observer qu'il ne tiendrait qu'à nous de désigner un grand nombre de personnes complètement guéries de rhumatismes chroniques, guérison obtenue par l'effet des eaux d'Evaux, mais nous sortirions des limites que nous nous sommes tra-

cées, nous préferons dire de nouveau que leur réputation est si bien établie pour combattre cette affection, qu'il y a peu de villes ou de villages, dans le département de la Creuse et dans les départemens circonvoisins, qui ne leur doivent quelque cure remarquable.

Première Observation.

Madame Ch..... de Combraille (Puy-de-Dôme), tempérament bilioso-sanguin, constitution moyenne, âgée de 58 ans, propriétaire, dans le courant d'octobre 1832, fut affectée d'un lumbago : des saignées générales et répétées furent infructueusement employées; diète, tisane royale; on eut recours, mais sans aucun succès, aux exutoires, aux frictions opiacées, ammoniacées et camphrées; enfin, après de nombreuses saignées locales, la douleur sans diminuer d'intensité changea de place, et se fixa sur l'articulation coxo-fémorale, s'y maintint pendant tout l'hiver; ce ne fut qu'à l'approche de la belle saison qu'elle diminua et passa à l'état chronique. Mme Ch... boitait et ne pouvait marcher qu'à l'aide d'un bâton, le plus léger faux pas lui occasionnait beaucoup de souffrances; ayant quelques espérances de réussite dans les eaux d'Évaux, dont l'emploi avait guéri plusieurs personnes de sa connaissance, Mme Ch... voulut en essayer. Les voies digestives étant dans un bon état, nous débutâmes par la source du petit cornet qui produisit l'effet d'un purgatif, effet du reste qui leur est assez commun; nous supprimâmes l'eau en boisson pendant quelques jours, et continuâmes les bains à 34 degrés, avec douches à la suite: il se déclara bientôt des sueurs abondantes qui se maintinrent au moyen de l'eau reprise à l'intérieur et en assez grande quantité, sans avoir recours à une température plus élevée;

au dix-neuvième bain, la malade put marcher sans secours étranger, toutes les douleurs anciennes se dissipèrent entièrement sur la fin du traitement qui dura trois semaines. Nous avons revu Mme Ch..., depuis cinq ans qu'elle a quitté nos sources, elle n'a pas éprouvé la plus légère douleur rhumatismale.

Deuxième observation.

Parmi ceux qui nous sont fidèles, je citerai un nommé Descoursière, fixé à Valette, près d'Evaux, propriétaire, âgé de cinquante ans, tempérament bilieux, constitution robuste; ce vieux soldat de l'empire, depuis son retour de la bataille de Wagram, n'a passé que peu d'années sans avoir recours à nos sources. En 1830, son rhumatisme passa à l'état aigu et envahit les poumons; de copieuses saignées locales et générales, quelques exutoires enrayèrent l'inflammation, le cinquième jour une vive douleur se fit sentir à l'articulation scapulo-humérale, les organes respiratoires furent subitement débarrassés, et peu de temps après la douleur de l'articulation se dissipa. Le malade vint me voir, et attribuait le retour de ses douleurs uniquement à ce que le traitement fait l'année précédente avait été trop tôt suspendu. Sa durée, en effet, n'avait pas dépassé huit jours.

Troisième observation.

M. G....., ex-commissaire des guerres, d'une constitution robuste, tempérament éminemment sanguin, est affecté d'un rhumatisme chronique fixé à l'articulation fémoro-tibiale, quelquefois la diathèse rhumatismale envahit les vertèbres lombaires, et la douleur est tellement intense, qu'au dire du malade, il faut qu'on le tourne dans son lit,

Tels sont les renseignemens qu'il nous donna sur son état au mois de juillet 1835; guidé par son tempérament et sa constitution, pour éviter la réapparition du lumbago pendant son séjour dans notre établissement, nous eûmes recours à plusieurs saignées locales avant de faire naître d'abondantes transpirations produites par de fortes secousses qui sont toujours le résultat de douches très actives; après une trentaine de bains et douches, le malade éprouva du soulagement, la douleur était moindre, la raideur avait diminué, le membre était devenu plus souple, en un mot M. G..... marchait avec facilité. Je supposai que cette amélioration se maintiendrait et augmenterait progressivement, sans toutefois que j'osasse en espérer une guérison complète. Ce rhumatisme, vieux souvenir de la campagne de Russie, était trop invétéré et surtout avait été trop négligé, j'eus bientôt la douleur d'apprendre que mes espérances étaient vaines : deux jours après que M. G..... fut rendu chez lui, le rhumatisme passa à l'état aigu, et la vie du malade fut pendant quelques jours en danger. Cette crise se termina heureusement; bientôt d'autres moins vives succédèrent, et depuis près de trois ans M. G... souffre continuellement. Il y a douze ans que j'eus occasion de visiter M. G..., je me souviens que la maison qu'il habite est adossée au flanc d'une montagne, qu'elle est humide, mal aérée et fort mal exposée; cette circonstance m'a fait supposer que le manque des précautions hygiéniques les plus indispensables et les plus usuelles avait pu neutraliser l'effet que les eaux d'Evaux devaient nécessairement produire sur cette affection. Loin de moi cependant l'idée de proclamer comme spécifique infaillible l'usage des eaux ou tout autre moyen médical, nous savons que l'expérience a démontré aux praticiens que la vraie médecine n'en possède pas.

Quatrième observation.

PARALYSIE.

M. de Courtille Dumas de la Crosse (près Néris, Allier), âgé de soixante ans, tempérament éminemment sanguin, d'une forte constitution, ex-cuirassier, maintenant propriétaire. Le 23 avril 1833, M. Dumas fut frappé d'une attaque d'apoplexie, l'amnésie parut, et une grande difficulté dans la prononciation se fit sentir, la partie droite de la face fut atteinte de vives douleurs, le bras droit paralysé, de fréquens spasmes se manifestaient surtout la nuit. Sur l'avis de son médecin, le malade eut recours, pendant les années 1833 et 1834, aux eaux minérales de Néris, qui ne produisirent aucun effet. Renonçant alors à l'espoir de guérir, le malade passa l'année 1835 sans suivre de traitement; cependant, en sa qualité de propriétaire de vignes, il se trouvait souvent en relation avec beaucoup d'habitans de la Creuse, et ce qu'il entendit rapporter des eaux d'Evaux le détermina à essayer de ce moyen de salut. Le 1er août 1836, M. Dumas se rendit aux thermes d'Evaux, il était toujours dans la situation que je viens de décrire. D'après mes observations, les eaux d'Evaux obtenant beaucoup de succès dans les diverses lésions des forces sensitives et motrices, et l'état de paralysie chez le malade ne s'associant plus à une profonde altération de l'axe cérébro-spinal, je lui fis espérer un mieux sensible et prompt. Un léger purgatif lui fut d'abord administré, le lendemain vingt ventouses lui furent appliquées sur le bras; les jours suivans de fortes douches furent dirigées sur les membres inférieurs, le malade prit deux, quatre et six verres d'eau par jour. Les douches produisaient un effet dérivatif, les spasmes diminuèrent subitement. Une nouvelle application

de ventouses fut faite sur le bras et sur les membres inférieurs ; alors, n'ayant plus à redouter de congestion, je fis diriger de fortes douches sur la face et sur le membre paralysé, le malade ayant pendant cette opération les jambes dans un bain de 38 degrés. Sous l'influence de ce traitement, continué pendant toute la saison, un mois environ, la paralysie du bras disparut, la douleur de la face cessa entièrement, le sommeil succéda à un état d'agitation violente et presque continuelle, et il ne resta plus que quelques spasmes paraissant seulement à de longs intervalles.

M. Dumas quitta les eaux d'Evaux, heureux d'en avoir fait usage, et se proposant d'y revenir. En effet, il y a reparu cette année, non plus en malade, mais uniquement pour y chercher des distractions, y revoir son médecin, et prendre quelques jours les eaux comme moyen prophylactique.

Cinquième observation.

APHONIE, SUITE D'ÉCLAMPSIE.

Madame de L. F., d'un tempérament sanguin, d'une constitution robuste, âgée de 23 ans, était enceinte de six mois quand elle fut subitement frappée d'un premier accès d'éclampsie, à la suite d'un deuxième accès elle accoucha d'un enfant mort-né. Il n'y eut pas de fièvre de lait. De copieuses saignées firent disparaître la céphalalgie, les vertiges, les hallucinations ; le bras et l'avant-bras droit furent seuls paralysés. A l'aide de frictions de teinture de noix vomique et de strychnine, de linimens ammoniacés, de rubéfians, on parvint à rappeler la sensibilité et le mouvement. Le cerveau était tout-à-fait dans son état normal, l'intelligence était complètement saine et la malade écrivait à merveille ses volontés. Mais quoique l'appareil vocal ne parût être le siège

d'aucune lésion appréciable, il resta néanmoins une aphonie qui fut rebelle à toutes les ressources de l'art. J'eus recours à quelques pédiluves et à l'administration des douches. A la fin d'un traitement assez actif, la malade put prononcer quelques monosyllabes, et j'espérais qu'après son départ des bains le mieux deviendrait tous les jours plus sensible..... J'ai eu la douleur d'apprendre que depuis quinze mois il n'était point survenu d'amélioration. On sait, au surplus, que ces paralysies partielles bornées à la langue sont peut-être une des altérations les plus rebelles à la médecine.

GOUTTE.

De vieilles traditions locales avaient établi comme chose jugée que les eaux d'Evaux ne convenaient pas dans la goutte, telle était aussi l'opinion de nos prédécesseurs; nous devons faire observer que sous leur administration, une grande partie des malades qui fréquentaient nos sources étaient des habitans de campagne. Que ce soit l'effet de leurs travaux pénibles et continus, et de leurs habitudes de sobriété, toujours est-il qu'ils se trouvent à l'abri des atteintes de la goutte; à défaut d'une série d'observations exactes, il était donc impossible de baser une opinion bien arrêtée sur ce point; mais dès l'instant que la classe opulente a été appelée à visiter notre modeste établissement, nous avons bientôt été à même de faire la part de la vérité. En nous appuyant sur des faits, nous nous empressons de signaler à nos honorables confrères ce nouveau moyen que nous croyons propre à éloigner ou tout au moins à diminuer le mal.

Sixième observation.

Monsieur Henri L., de Diort, âgé de 69 ans, tempérament bilioso-nerveux, constitution robuste, a ressenti depuis dix

ans divers accès de goutte. D'après l'avis de notre célèbre physiologiste Broussais, M. Henri a passé plusieurs saisons à Néris et s'en est trouvé assez bien. En 1834 un de ses amis lui parla de la propriété de nos sources, il abandonna Néris pour venir les visiter et n'eut pas lieu de s'en repentir. Le traitement fut simple ; des bains de 34 degrés et d'une heure de durée, six et sept verres d'eau pris en boisson chaque matin (*fontaine du petit cornet*), une douche d'un quart d'heure sur les membres inférieurs, spécialement sur ceux qui avaient été plusieurs fois le siège de la goutte ; tel fut le traitement suivi pendant trois semaines et qui eut les plus heureux résultats.

Monsieur Henri, sujet aussi depuis long-temps à de violentes et subites irritations pulmonaires qu'on pourrait attribuer également au principe goutteux, les a vues se calmer en même temps, l'expectoration a été facile, et ce n'est qu'à de longs intervalles que quelques quintes de toux se font sentir, mais elles sont de peu de durée.

Quant à la goutte, il en a éprouvé depuis quelques légères atteintes à peines senties. Ce malade a été si satisfait d'avoir usé avec tant de succès de nos eaux, qu'il a fait l'acquisition d'une action dans notre établissement, où il vient chaque année passer trois semaines.

Septième Observation.

M. le baron V... de G..., pair de France, fut affecté, pendant l'hiver de 1836, d'un catharre goutteux qui, de l'état aigu, passa à l'état chronique.

M. le docteur Breschet, l'un des médecins les plus érudits de notre époque, lui conseilla d'aller au printemps à Néris ; par un secret sentiment de prédilection pour le sol du pays, M. V... de G... donna la préférence eaux aux de son dépar-

tement et arriva à nos sources. Chaque matin paraissait un violent accès de toux, suivi d'une abondante expectoration muqueuse; nous fîmes prendre les premiers jours de trois à cinq verres d'eau de la source du jardin; l'estomac la digérant très bien, nous eûmes recours à celle du petit cornet; comme moyen dérivatif, nous fîmes prendre des bains de jambes de 38 degrés, pendant un quart d'heure, suivis d'une douche de dix minutes sur la même partie, et nous pûmes augmenter la quantité d'eau prise en boisson, jusqu'à huit verres par jour. A l'aide de ce traitement et de légers laxatifs, nous obtînmes la diminution des accès de toux.

M. le baron V... de G..., se trouvant déjà mieux qu'à l'époque de son arrivée, quitta nos eaux avec le projet d'y revenir : le mieux obtenu sur les lieux devint bien plus sensible deux mois plus tard, et se soutint sans interruption jusqu'à l'apparition de la grippe. Au mois de juillet 1837, M. V... de G... est venu à Évaux où il a suivi, d'après mes conseils et avec non moins de succès, le même traitement que l'an dernier.

Les médecins de la capitale avaient conseillé aux deux personnes qui font l'objet de ces observations les eaux de Néris. Depuis deux ans, nous avons reçu dans notre établissement un grand nombre des habitués de ces eaux. Tous se sont très bien trouvés de leur voyage à Évaux. C'est donc à juste titre que dans nos contrées les eaux minérales d'Évaux jouissent de la même réputation et sont regardées comme douées des mêmes propriétés que celles de nos voisins.

M. Chevallier, chimiste habile et professeur à l'école de pharmacie de Paris, s'étant livré à quelques recherches sur nos sources, crut leur reconnaître la plus grande analogie avec celles de Néris. Cependant il les croit plus efficaces, en raison du soufre qui y existe et dont il a pu reconnaître la

présence d'une manière incontestable. Cette observation déjà faite précédemment me confirme dans l'idée que les eaux de Néris (1) et celles d'Évaux ont entre elles les plus grands rapports, circonstance qui ressort d'ailleurs plus évidemment de l'examen comparé des analyses qui en ont été faites.

Nous terminerons nos réflexions sur la propriété de nos eaux pour combattre la goutte par une dernière observation.

Huitième Observation.

M. Meu...., âgé de quarante ans, d'un tempérament bilieux, fut subitement atteint d'un violent accès de goutte qui tour à tour paralysa plusieurs membres; l'accès dura pendant quelques mois. M. Guisard, médecin distingué de Guéret, lui fit prendre un remède antigoutteux dont il est l'inventeur. Aussitôt que les douleurs furent diminuées, il nous adressa son client encore impotent. Pendant trois semaines, des bains de deux ou trois heures de durée, d'une température maintenue à 36 degrés, dissipèrent entièrement les suites de l'accès goutteux et permirent au malade de se rendre chaque jour à pied de la ville, où il logeait, à l'établissement thermal, trajet qu'il n'avait pu faire les premiers jours qu'en voiture, encore n'en descendait-il qu'aidé par les garçons baigneurs qui le transportaient dans le bain, la marche étant presque impossible, tant il avait de faiblesse et de raideur dans les articulations des membres inférieurs,

M. le docteur Guisard m'a adressé quinze malades pen-

(:) M. Duclos compare les sels qu'il a recueillis dans les eaux minérales d'Evahon à ceux obtenus par l'évaporation des eaux de Néris. Cette analogie entre ces eaux se trouve encore indiquée dans une description topographique et naturelle de la France, pays de Combraille.

(*Nature considérée*, 1799, t. 3, p. 62.)

dant le cours de la saison des eaux, il m'annonce que tous, à l'exception d'un seul, affecté de coryza chronique, se trouvent parfaitement du traitement suivi. M. Meu..., qui a été si promptement débarrassé de ses restes de gouttes, depuis son départ des eaux n'en a ressenti nulle atteinte.

Neuvième Observation.

TUMEUR BLANCHE.

Mademoiselle Aline Chaminade, de Limoges, âgée de douze ans, tempérament lymphatique, affectée depuis deux ans d'une tumeur fixée au genou gauche, fut traitée par les émolliens et les antiphlogistiques, tant que l'engorgement fut à l'état aigu, les toniques et les excitans lorsqu'il eut passé à l'état chronique. On la conduisit aux eaux d'Évaux au mois de juin, elle marchait à l'aide de deux crosses, la jambe demeurant à demi fléchie et retraitée sur la cuisse. L'engorgement du genou était très prononcé. Nous fîmes prendre à cette jeune malade des bains de 32 jusqu'à 36 degrés, quelques verres d'eau, et une douche d'un faible volume, dont après quelques jours nous augmentâmes le diamètre et la durée. Nous conseillâmes de pratiquer sur l'articulation quelques frictions avec l'iode et le mercure alternativement; d'après notre avis, la partie inférieure de la cuisse et la partie supérieure de la jambe furent placées, pendant la nuit, dans une gouttière en fer-blanc un peu coudée, des courroies placées au dessus et au dessous du genou comprimaient légèrement l'articulation et maintenaient le membre dans une tension continuelle. Nous craignîmes les premiers jours une période inflammatoire qui fit suspendre le traitement pendant 36 heures; quelques

légères douleurs qui nous avaient effrayé se dissipèrent subitement et nous permirent de continuer le même traitement pendant trois semaines ; nous observâmes une amélioration sensible; la tumeur avait diminué de volume; et lorsque l'enfant marchait à l'aide de béquilles , les orteils effleuraient déjà le sol. Sur la fin du traitement, qui se prolongea encore pendant un mois, le talon appuyait sur la terre, et l'enfant pouvait marcher, avec précaution, sans avoir recours à ses béquilles. Nous invitâmes les parens de cette jeune enfant à ne permettre qu'un exercice à pied très modéré. Nous recommandâmes de plus de n'employer pour la marche les béquilles qu'avec réserve, craignant qu'elles ne produisisent quelques déviations de la charpente osseuse.

Dixième observation.

Sous le rapport de l'alongement du membre, nous avons été moins heureux pour un jeune garçon nommé Arthur, âgé de huit ans, domicilié à Buzançais (Indre), envoyé à nos sources par M. Roux, l'habile chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris. Un engorgement de même nature que celui dont il vient d'être parlé était fixé sur la même articulation, avec complication d'une fistule dont l'orifice était sous le jarret; cette plaie fut bientôt oblitérée; après trois semaines de séjour aux eaux, la cicatrisation fut complète, mais la jambe, quoique moins grêle, restait presque aussi courte qu'auparavant. Le traitement fut à peu près le même que le précédent, un bain par jour, quelques verres d'eau en boisson et deux douches. Sur cette peau fine et tendre les premières douches produisirent une légère ecchymose, c'est la première fois que nous avons observé un semblable effet qui ne tarda pas à se dissiper; chaque fois que la douche frappait sur le genou, il en résultait une rougeur excessive.

Il s'opéra, sur les deux enfans qui font le sujet de ces observations, un changement bien notable, surtout sur le jeune garçon; sa jambe se fortifia ainsi que tout son corps. Un grand appétit se fit sentir dès les premiers bains, et tout en le modérant, nous conseillâmes des alimens succulens et des vins généreux, les digestions étant très faciles; chaque jour nous faisions transporter notre jeune malade à l'extrémité de la montagne, pour y respirer un air vif, pur et bienfaisant, et le faire en même temps exposer au soleil. Nous avions recours à divers moyens pour qu'il prît beaucoup de mouvement. Nous vîmes bientôt sa figure pâle s'animer de vives couleurs et sa constitution avantageusement modifiée par une vitalité plus puissante de tout le système sanguin. Dans ces sortes d'affections lentes, où il faut combattre le vice strumeux, il est impossible d'obtenir dans quelques semaines une guérison radicale, mais il n'échappera pas à nos honorables collègues que chez les deux enfans dont nous venons de parler, nous avons obtenu les plus heureux résultats.

Onzième observation.

CHORÉE.

Pierre Reby, village du Soulier, commune de Clairavaud, arrondissement d'Aubusson (Creuse), âgé de 27 ans, tempérament sanguin, constitution robuste, profession de scieur, arriva, le 9 juillet 1837, chez lui d'un long voyage; dix minutes après s'être couché un violent orage éclata dans son hameau, Reby fut frappé de la foudre, l'étincelle électrique lui sillonna la tête, la face et la poitrine, il fut privé de l'usage de ses sens; un râle trachéal se faisait entendre. En attendant l'arrivée du médecin, on l'exposa à l'air, et après lui avoir entr'ouvert les mâchoires violemment contractées, on

lui fit boire une cuillerée d'eau tiède qui produisit un vomissement; les médecins appelés près de lui lui prodiguèrent tous les secours qu'exigeait sa position, mais ce ne fut que vingt-quatre heures après que, sortant de cet état léthargique, il reconnut les médecins, et, ignorant complètement encore l'accident dont il avait été victime, il demanda s'il y avait quelqu'un de malade. Il apprit avec une extrême surprise ce qui lui était arrivé, mais bientôt les mouvemens convulsifs des membres supérieurs et des douleurs intolérables lui révélèrent son mal. Trois semaines après il fut conduit aux eaux; je l'observai attentivement et remarquai que les accidens étaient d'autant plus développés que l'atmosphère était plus chargée d'électricité; les jours d'orage il ne pouvait rester assis, ses membres étaient toujours en action, le sommeil seul calmait cette agitation. Je fis prendre les premiers bains à 30 degrés, cette température fut élevée jusqu'à 36, six verres d'eau en boisson. Le troisième jour j'ordonnai la douche sur le trajet de la colonne vertébrale. Ce traitement fut suivi pendant trente-six jours; les douleurs cessèrent alors, l'état convulsif disparut, et il ne reste plus au malade qu'un état de gêne aux extrémités des doigts.

Douzième observation.

L'observation précédente me rappelle qu'en 1832 madame Meillat de Moutier me présenta son fils âgé de sept ans, d'un tempérament lymphatique, ayant une faiblesse extrême dans toute la partie droite du corps, affecté de mouvemens convulsifs; le bras droit était continuellement en action, les muscles de la face présentaient une foule de mouvemens qui changeaient sans cesse la physionomie de ce jeune enfant; l'atmosphère chargée d'électricité produisait, comme chez le malade précédent, une forte agitation.

On le conduisit aux eaux; je lui fis subir un traitement du même genre, toutefois en le proportionnant à ses forces; il partit entièrement rétabli. Cependant dix mois après, à la suite d'une contrariété violente, la chorée reparut, l'enfant fut de nouveau ramené à nos sources; le même traitement fut réappliqué, et la guérison a été radicale.

Par quel mode d'action les eaux minérales ont-elles fait cesser chez ces deux malades ce qu'il y avait d'irrégulier et d'involontaire dans la production des mouvemens? On doit supposer qu'elles ont modifié la vitalité de l'encéphale, d'où s'irradie la faculté motrice; mais on ne peut pas dire si c'est à titre de stimulans ou de sédatifs : il n'en est pas moins vrai que ces observations, jointes à plusieurs autres qui ont été faites par les deux médecins qui m'ont précédé à l'inspection des eaux d'Évaux (mon père et mon oncle), prouvent qu'elles sont un puissant moyen thérapeutique dans certaines affections nerveuses.

Troisième observation.

AMÉNORRHÉE.

Mademoiselle Marie Roger, de Saint-Léonard (Haute-Vienne), âgée de 19 ans, tempérament lymphatique, d'une faible constitution, profession de brodeuse, était sujette à de fréquentes coliques, le tube digestif était irrité même par la présence d'une très petite quantité d'alimens; la malade n'avait nul appétit, la face était bouffie et pâle, les jambes engorgées, le pouls lent et intermittent, l'écoulement menstruel n'avait jamais paru : tel était l'état de cette jeune personne lorsqu'elle arriva aux eaux d'Évaux. Je lui fis prendre un verre d'eau chaque matin, coupée avec un cinquième d'eau de gomme; je diminuai par degrés l'eau de gomme et

fis prendre l'eau minérale pure de la fontaine du petit cornet, que j'augmentai jusqu'à sept verres par jour; dix bains de 20 degrés furent pris successivement: m'apercevant qu'ils produisaient trop d'action sur les organes respiratoires, je les fis suspendre et ordonnai quelques pédiluves, quinze ventouses scarifiées furent appliquées sur la partie interne et supérieure des membres inférieurs; alors les coliques diminuèrent et finirent par cesser, le pouls se régularisa, la digestion fut facile, le sommeil moins agité, le flux menstruel parut, et depuis cette époque il a constamment suivi la marche périodique; tel a été le résultat d'un traitement de trois semaines. J'ai revu cette année cette jeune fille qui avait accompagné son oncle aux bains; sa constitution dans l'espace de quinze mois a entièrement changé; elle est devenue robuste et d'un tempérament sanguin. Quelle est l'action de ce traitement thermal? Je pense qu'il a modifié l'action de l'utérus: fût-ce par une méthode empirique, il n'en est pas moins vrai que les eaux d'Evaux produisent les plus heureux effets dans les altérations de ce viscère, d'autant plus que les emménagogues précédemment employés n'avaient produit aucun résultat, et que la jeune personne qui fait le sujet de cette observation doit une guérison complète à l'action seule des eaux minérales.

DARTRES.

Depuis trois ans nous voyons augmenter à Evaux le nombre des personnes atteintes d'affections herpétiques. Très rares parmi les habitans de nos campagnes, ces maladies dartreuses, désolantes par leur opiniâtreté, semblent s'attaquer plus spécialement aux classes aisées. Doit-on en attribuer la cause à des écarts plus fréquens de régime? ou faut-il la chercher dans une alimen ation habituelle plus

excitante? Quoi qu'il en soit, les sources d'Évaux, en raison du sulfure alcalin qu'elles contiennent, doivent sans contredit jouir de propriétés thérapeutiques bien marquées dans les maladies de ce genre. Nous citerons deux observations à l'appui de ce que nous avançons.

Quatorzième observation.

M. D...., tempérament sanguin, constitution robuste, âgé de 37 ans, était affecté depuis deux ans d'une dartre pustuleuse miliaire. Un grand nombre de pustules enflammées à leur base, ulcérées à leur sommet, occupaient le tronc et la partie supérieure et interne des cuisses. Cette affection cutanée, que je considérai comme un acné, avait plongé le malade dans la mélancolie. La cause de son mal, disait-il, et je pense qu'il avait raison, tenait à divers excès de débauche. Le traitement fut varié avant son arrivée à Évaux.

Le malade désirait vivement guérir, nous profitâmes de sa volonté ferme et de son désir de revenir au bien; aux repas, l'eau remplaça le vin et la liqueur, aux mets épicés succédèrent quelques végétaux cuits et des viandes blanches. Les matins nous lui fîmes prendre par gradation jusqu'à huit verres de l'eau du puits de César. La température du bain ne dépassa jamais 32 degrés. Nous employâmes tour à tour les douches en arrosoir et le bain de vapeur. Après 21 jours que dura le traitement, nous obtînmes une complète guérison. Les pustules laissaient sur la partie de la peau qu'elles avaient occupée une légère tache d'un blanc foncé, tandis que nous avions pu observer précédemment que le siége des pustules cicatrisées était d'une teinte livide. Les unes et les autres présentaient une légère dépression sur la peau. Nous conseillâmes au malade l'abstinence et le régime pendant toute sa

vie, et nous persistâmes d'autant plus dans nos recommandations, qu'appelé à traiter chaque jour un certain nombre d'affections chroniques, l'expérience nous a appris que chez un grand nombre de personnes guéries de dartres il était survenu, par suite d'excès, diverses maladies beaucoup plus graves; en voici un exemple :

Quinzième observation.

M. C. H. S.... tempérament bilioso-nerveux, constitution robuste, âgé de 50 ans, élevé dans les camps, fut affecté il y a quinze ans de deux abcès dartreux à la partie supérieure et interne des deux jambes, et fournissant une suppuration assez abondante. Après un traitement de plusieurs mois, les deux plaies furent guéries. Mais l'année suivante M. C. H. G., à la suite d'une orgie, fut subitement atteint de monomanie ou plutôt de panaphobie. Il était continuellement dans un état d'inquiétude et de crainte, le délire se manifestait par la frayeur qu'il éprouvait des cris d'un enfant qu'il supposait caché près de lui.

Ce fut à la suite d'un long voyage que j'observai par hasard ce malade. J'appris de son médecin ordinaire que sous l'empire de copieuses saignées et d'un régime sévère l'affection mentale n'avait duré que quinze jours. La dartre reparut bientôt, et le malade, voulant absolument s'en débarrasser. fut forcé d'avoir de nouveau recours à nos eaux. Chaque abcès avait un pouce et demi de diamètre, c'était une réunion de petites pustules ayant un sommet jaunâtre, duquel s'échappait une humeur ichoreuse qui corrodait la peau.

Quelques lotions faites avec une infusion de suie, trente bains tempérés, six verres d'eau par jour, du puits de César, et un régime sévère, firent encore disparaître les deux abcès;

mais bientôt le malade retomba dans ses écarts, et la démence en a été de nouveau la suite.

Seizième observation.

ÉRYSIPÈLE.

Madame C...., âgée de 38 ans, d'un tempérament bilioso-nerveux, était sujette à un érysipèle qui lui couvrait une partie de la face et du cou, sans qu'aucune cause occasionnelle l'eût provoqué. Il paraissait spontanément au commencement de chaque saison, parcourait toutes ses périodes dans cinq à six jours, et se terminait par une légère desquamation de l'épiderme. Cet état durait depuis trois ans, lorsque madame C.... se décida à employer les eaux d'Evaux.

Nous conseillâmes des bains à 32 degrés, invitâmes la malade à tremper souvent sa figure dans l'eau de son bain et à pratiquer quelques lotions d'eaux minérales sur la figure dans le courant du jour. Chaque matin elle but trois à quatre verres d'eau de la source du jardin, et comme il existait quelque signe d'embarras intestinal, nous conseillâmes le huitième jour quelques légers laxatifs. Après un repos de courte durée, le traitement d'eau minérale fut repris et se prolongea encore trois semaines. Depuis trois ans l'érysipèle n'a plus reparu.

Dix-septième observation.

HÉPATITE CHRONIQUE.

M. M. D., d'un tempérament bilieux, d'une constitution moyenne, propriétaire, âgé de 37 ans, à la suite de divers accès de fièvre intermittente, éprouve beaucoup d'embarras dans le tube digestif. La région du foie présentait de la dou-

leur à la plus légère pression. La peau ainsi que les conjonctives offraient une teinte jaunâtre. Le dernier accès de fièvre datait de trois mois. Dans cet état, le malade fut renvoyé à nos sources par notre ami et collègue M. le docteur Champesme, l'un des médecins les plus distingués du département de la Creuse.

Nous débutâmes par la source du jardin dont les eaux furent très bien digérées; le quatrième jour, nous fîmes prendre celle du petit cornet qui produisit une forte constipation, ce qui obligea d'avoir recours à quelques pilules aloétiques pour la faire cesser. Nous revînmes alors à la première source; comme les organes digestifs ne paraissaient point fatigués, la dose des eaux fut portée à sept verres, en même temps qu'on fit élever jusqu'à 37 degrés la température du dixième bain. Aux douches en arrosoir succéda la douche d'un seul jet, bien plus active que les premières. Alors des sueurs abondantes commencèrent à s'établir, et procurèrent au malade un sommeil qu'il n'avait pas goûté depuis long-temps. L'appétit, disparu depuis les premiers accès de fièvre, revint enfin. L'engorgement du foie était entièrement dissipé. La peau n'avait plus la teinte jaunâtre qui la nuançait dans le principe; le sommeil était calme. Après trois semaines de leur usage, le malade quitta nos eaux, heureux du succès obtenu.

Dix-huitième observation.

ŒDÊME.

Sœur Sainte-C...., des environs de Limoges, d'un tempérament lymphatique, d'une constitution délicate, âgée de 30 ans, avait déjà passé dix ans dans les cloîtres. Elle fut choisie pour donner ses soins à une autre sœur depuis très

long-temps malade. Le défaut d'exercice, de bonne nourriture, l'effet des jeûnes ou la privation du sommeil déterminèrent chez elle une faiblesse extrême qui se fit sentir dans toute l'organisation. La jambe et la cuisse droite furent œdématisées. Quelques toniques, un bandage roulé sur le membre étaient les seuls remèdes employés depuis trois mois par la malade, lorsqu'elle nous fut présentée. Peu de temps après son arrivée à notre établissement, nous apprîmes que sœur Sainte-C.... éprouvait fréquemment des coliques, qui diminuaient et disparaissaient même entièrement lorsqu'elle se mettait sur son lit. La cause de ces coliques devait être attribuée à une hernie inguinale; un bandage appliqué d'après nos avis les fit disparaître. Nous conseillâmes un exercice modéré, du vin pur et une nourriture succulente, des bains de 32 degrés et une douche de dix minutes à la suite de chaque bain ~~; enfin pour boisson deux ou trois~~ verres d'eau de la fontaine du petit cornet. L'appétit se déclara dès les premiers jours, et sur la fin du traitement, qui dura trois semaines, l'œdématie disparut entièrement. Nous conseillâmes néanmoins de maintenir le membre entouré d'une longue bande modérément serrée pendant plusieurs jours, surtout durant la route.

Tout en avouant que le changement de climat, de régime, de nourriture et d'habitudes a été un grand auxiliaire dans cette cure, nous n'hésitons pas à croire que les eaux d'Evaux ont produit un effet tonique, puissant et salutaire.

Dix-neuvième observation.

ANKYLOSE INCOMPLÈTE.

Chaque année nous sommes appelé à traiter un certain nombre de personnes affectées d'entorses ou d'ankyloses in-

complètes. Presque toujours les malades nous arrivent après avoir employé chez eux toute espèce de remèdes, les uns conseillés par les médecins de la localité, d'autres traités par des empiriques. Cette année 1837 nous avons donné nos soins à quatre personnes affectées d'ankylose incomplète fixée au genou. Chez trois de ces malades, habitans de la campagne, l'ankylose avait été produite par une affection rhumatismale, tous trois ont retrouvé par l'effet des bains et des douches l'ancienne mobilité de l'articulation; il n'en a pas été de même du quatrième, et c'est de lui que nous allons nous occuper.

M. L. Du T... d'un tempérament sanguin et nerveux et d'une constitution robuste, était en garnison dans une ville du nord. Le 26 octobre 1830 il éprouva une forte douleur au genou. Bientôt, sans cause connue, une violente inflammation envahit l'articulation fémoro-tibiale. Peu de jours après, deux officiers du même régiment furent affectés de la même maladie, on eut recours à de nombreuses applications de sangsues, chaque application était de quinze à vingt. L'un d'eux en fit placer à deux reprises différentes quatre-vingts, c'est le seul des trois qui fut guéri. Quant à M. L. D. T., une fois l'inflammation résolue, on eut à redouter une ankylose complète. Aussitôt que la saison le permit le malade fut dirigé sur Bourbonne-les-Bains. A la fin de la saison, l'articulation put opérer de légers mouvemens. L'année suivante, il allá à Néris et n'éprouva aucun soulagement. En 1836, il retourna à Bourbonne sans en obtenir un résultat satisfaisant; enfin cette année il a voulu user de nos eaux.

Pendant quinze jours seulement qu'a duré le traitement, à l'aide de bains, de douches et des mouvemens que nous forcions l'articulation d'opérer, le malade a éprouvé un

mieux sensible; l'articulation est devenue plus souple, et si nous n'eussions pas été arrêté dans ces moyens par une chute que fit le malade, nous aurions eu lieu de compter sur une guérison radicale, espérance que nous réaliserons probablement la saison prochaine.

Vingtième observation.

ENTORSE.

Madame D. B., des environs de Pontarion, par suite de chute, eut une entorse au pied. Depuis huit mois environ, elle avait eu recours à nombre de remèdes et médicamens, et avait suivi un traitement rationnel sans éprouver de soulagement; elle ne pouvait faire un pas, à la descente surtout, sans souffrir très vivement. Les premiers bains produisirent de l'amélioration; je fis placer tous les deux jours une ventouse scarifiée sur le pied, et après quelques jours, madame D. B. put supporter les douches du plus gros diamètre. J'ordonnai un repos absolu, et, à la fin du traitement, deux douches par jour. Le seizième jour, la malade, qui avait obtenu une guérison complète, put retourner chez elle.

Vingt-unième observation.

NÉVRALGIE.

Mademoiselle D. B., de Saint-Léonard (Haute-Vienne), âgée de dix ans, d'un tempérament lymphatique et d'une constitution délicate, d'après l'avis des médecins de Limoges, devait prendre les bains d'Evaux pour combattre deux abcès scrofuleux, l'un situé à la clavicule, et l'autre à la partie supérieure externe du fémur. Quinze jours après la consultation de ces médecins, cette enfant fut conduite à nos

sources; mais il était survenu, pendant cet intervalle, un mal de dents qui, chaque fois qu'il apparaissait, lui arrachait des cris aigus. Madame D. B., sa mère, nous exprima le désir que la dent qui paraissait être le siége du mal (une des incisives) fût extraite, supposant que cette extraction ferait disparaître la douleur qui diminuait en effet quand on comprimait la gencive.

Reconnaissant tous les caractères d'une prosopalgie, nous nous opposâmes à toute espèce d'opération. La douleur était périodique, et paraissait à cinq heures du soir par accès de quinze à vingt minutes qui se répétaient par intervalles jusqu'à minuit. La jeune malade ayant passé deux nuits en voiture, j'espérais que le repos et quelques bains diminueraient les accès; mais ils furent seulement déplacés, et la période, qui reparut deux heures plus tard, fut un peu moins longue; les souffrances furent toujours aussi vives.

Le cinquième jour nous changeâmes l'heure des repas; à six heures vingt minutes nous fîmes placer l'enfant pendant un quart d'heure sous la douche en arrosoir dirigée sur la face; rapportée dans son lit bien chauffé, notre jeune malade était, quelques minutes plus tard, paisiblement endormie. Le sommeil fut très-calme pendant les trois premières heures, et agité pendant la quatrième. A minuit elle se réveilla en criant et accusa les mêmes douleurs sur la même partie; l'accès fut de courte durée : le lendemain nous eûmes recours aux moyens déjà employés, et d'après le rapport de la mère il y eut peu d'agitation la nuit suivante, seulement mademoiselle D. B. se plaignit de douleurs vagues dans toute la région occipitale. Le surlendemain troisième douche en arrosoir qui dissipa complètement toutes les douleurs névralgiques.

Ce ne fut que le dixième jour que nous commençâmes un

traitement pour combattre le vice strumeux qui peut-être était la cause de cette prosopalgie. Après un traitement méthodique et régulièrement suivi, tous les accidens cédèrent à l'effet des eaux, secondées par l'emploi de l'iode, soit à l'intérieur, soit en dissolution dans les bains; quant au régime, il fut le même que celui indiqué aux observations 9e et 10e.

La jeune malade quitta nos sources après vingt-six jours de traitement, pleine de santé et de cette gaîté vive, naturelle à son âge.

Dernière observation.

NÉVRALGIE.

Quoique la présente observation puisse paraître hors de propos dans une dissertation sur l'efficacité des eaux minérales, nous ne pouvons cependant résister au désir de la consigner comme un cas extrêmement rare, et le seul que nous ayons rencontré dans la pratique.

J'ai été hors de la saison des bains appelé à donner mes soins à une jeune dame de vingt-deux ans, qui avait ressenti une douleur vive et spontanée à l'oreille. Après avoir employé infructueusement les sangsues et divers topiques opiacés, je fis appeler deux de mes confrères, et nous eûmes recours à de nouveaux moyens qui demeurèrent également sans résultats. Depuis cinquante-deux heures une continuité d'accès arrachait des cris aigus à la malade. Ne trouvant aucun moyen de soulagement, il me vint à l'esprit d'examiner l'état des dents qui toutes me paraissaient saines, à l'exception de la deuxième molaire dont je fis à onze heures du soir l'extraction. Bientôt la malade s'endormit et ne se réveilla qu'après dix-sept heures de sommeil, et n'ayant plus que le souvenir

des souffrances de la veille. Cette malade a passé deux ans sans ressentir aucune douleur névralgique, mais depuis quelque temps la face est très sensible au plus léger froid; madame L. T. P., pour éviter ce sentiment douloureux, n'emploie pas d'autres précautions que de couvrir chaudement et avec soin la partie souffrante.

CONSTITUTION ATMOSPHÉRIQUE

Avant, pendant et après la saison des eaux d'Evaux. Année 1837.

L'hiver de 1836 à 1837, bien qu'assez rigoureux, a néanmoins été plutôt remarquable par sa prolongation que par l'intensité des froids qu'il nous a amenés. Des neiges en couches plus ou moins épaisses ont constamment recouvert la terre. L'époque vers laquelle elles abandonnent nos contrées montagneuses ne les a point vues disparaître cette année comme à l'ordinaire. Des froids très vifs ont en effet reparu vers la fin d'avril et se sont maintenus pendant toute la durée de mai. Cet abaissement de température, abaissement assez rare dans nos pays dans cette saison, et assez prononcé puisqu'il a souvent dépassé le zéro du thermomètre, a surtout paru déterminé par des vents Nord-Est et Nord-Ouest qui ont régné le plus fréquemment. A cette même époque s'est montré parmi nos populations l'épidémie de grippe qui a parcouru l'Europe en général; assez simple à son début et surtout dans les premiers temps de son apparition, cette affection a quelquefois revêtu des formes plus graves et plus persistantes. C'est ainsi qu'on l'a vue plus tard présenter toutes les apparences de la fièvre typhoïde avec des symptômes différens, suivant que le mal portait plus spécialement sur l'appareil cérébro-spinal ou sur les organes digestifs; les chaleurs survenues dans le mois de juin ont

bientôt atténué et fait disparaître complètement tous les accidens de cette constitution médicale; alors s'est établie une température uniforme et douce qui s'est soutenue jusqu'au milieu de juillet. Des pluies amenées par le vent d'ouest ont interrompu quelque temps cette série de belles journées. Le mois d'août a été généralement chaud et beau, traversé seulement de quelques ondées orageuses, qui n'ont jamais refroidi la température d'une manière bien sensible: le thermomètre n'est guère descendu au dessous de 13 + o, même durant les nuits. Cette température constante et douce est sans contredit une des conditions les plus favorables, un des auxiliaires les plus puissans du raitement fait aux eaux thermales. A cet égard pourtant, il est une observation que je ne dois pas passer sous silence: c'est qu'un temps humide et froid n'est pas aussi contraire qu'on l'a dit souvent et que bien des malades le pensent; la peau vivement excitée par l'action des eaux prises en boisson et surtout en bain se défend bien mieux contre les impressions du dehors qui tendraient à la refroidir. Une stimulation générale vive et puissante, un effort énergique d'expansion, déterminés par le traitement suivi, s'opposent alors d'une manière plus efficace à des refoulemens toujours nuisibles quand ils s'opèrent, mais qui, je le répète, sont alors bien moins à craindre, d'autant plus que, vinssent-ils à se prononcer, il serait toujours facile, au moyen de quelques bains pris à une chaleur plus élevée, de rétablir l'équilibre un moment interrompu. A plus forte raison dois-je combattre ici cette opinion qu'un traitement aux eaux est absolument inutile par une saison pluvieuse; rien de plus erroné qu'une pareille assertion. Cette condition atmosphérique est fâcheuse sans contredit, en ce sens qu'elle retarde et comprime l'effet des eaux, mais toujours est-il qu'elle ne l'empêche pas de se produire.

1. Jardin Anglais.
2. Etablissement thermal.
3. Bains du milieu.
4. Bains d'Eglande.
5. Jardin potager.
6. Piscine Romaine.
7. Piscine des eaux du petit cornet et du puits de vapeur, etc.
8. Piscine des eaux du puits de César, etc.
9. Source du Jardin.
10. Avenue d'Evaux conduisant aux bains.